

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 8 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
FINANCES Adhésion Fédération nationale des scots
Référence
7_20240408_7.5.3

Date de la convocation
02/04/2024

Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamiinois.fr">http://grandamiinois.fr</a>
10/04/2024

L'année deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville d'Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

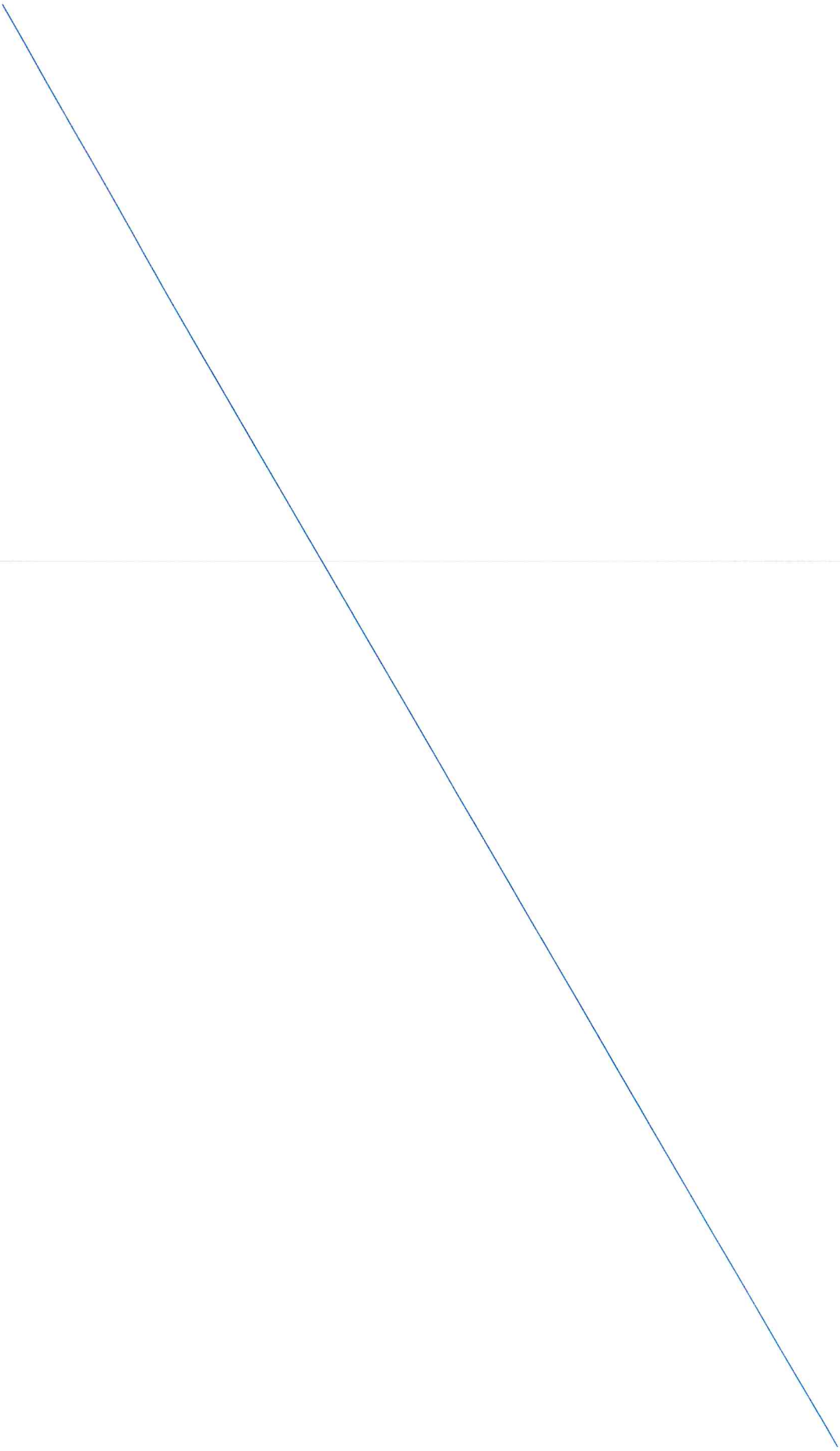
Étaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Annie VERRIER, Pascal RIFFLART, Franck DARRAGON, Alain GEST, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Bernard BOCQUILLON, Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DEWAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Francis PETIT, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Isabelle SAVARIEGO a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE  
Margaux DELETRE a donné pouvoir à Alain GEST  
Anne PINON a donné pouvoir à Franck DARRAGON  
Patrick GAILLARD a donné pouvoir à Philippe FRANCOIS  
Jean-Michel MAGNIER a donné pouvoir à Hubert CAPELLE  
Bernard THUILLIER a donné pouvoir à Francis PETIT.

Excusés, absents : Marc FOUCAULT, Philippe THEVENIAUD, Florence RODINGER, Joseph DEBART, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Maryse VANDEPITTE, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Albert NOBLESSE, François DURIEUX, Christelle HIVER.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE.



Monsieur le Président rappelle que le Pôle métropolitain du Grand Amiénois est sollicité par la Fédération nationale des SCOTS pour verser une cotisation annuelle de 3 710 €uros.

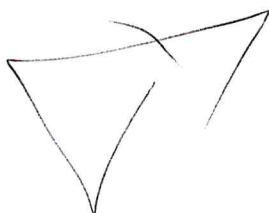
Il est demandé au Comité syndical de bien vouloir octroyer la cotisation d'un montant de 3 710 €uros à la Fédération nationale des SCOTS dont la dépense est inscrite en section de fonctionnement, chapitre 011, article 6281, Fonction 501 sur l'exercice 2024 du budget principal.

Le Comité syndical,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le vote du budget primitif 2024,  
Entendu l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Décide d'octroyer la contribution d'un montant de 3 710 €uros à la Fédération nationale des SCOTS dont la dépense est inscrite en section de fonctionnement, chapitre 011, article 6281, Fonction 501 sur l'exercice 2024 du budget principal.

Fait et délibéré le **08 AVR. 2024**  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,  
P. RIFFLART



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois  
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	7_20240408_753
Objet :	Finances : Adhésion 2024 Fédération nationale des
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20240408-7_20240408_753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 080-200082063-20240408-7_20240408_753-DE-1-1_0.xml	text/xml	930 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D__lib7_FEDESCOTS 2024.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20240408-7_20240408_753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	943 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	8 avril 2024 à 17h44min52s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	8 avril 2024 à 17h44min54s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	8 avril 2024 à 17h44min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2024 à 17h44min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 avril 2024 à 17h45min05s	Reçu par le MI le 2024-04-08